



Député au Parlement Européen

Monsieur François HOLLANDE
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Bruxelles, le 28 janvier 2014

Monsieur le Président de la République,

Permettez-nous en tant qu'eurodéputés français de la grande circonscription Nord-Ouest de la France d'appeler votre attention sur l'importance économique que représente le Canal Seine Nord Europe. Il constitue un chantier exceptionnel et une infrastructure indispensable pour le développement de nos territoires, à l'instar du Tunnel sous la Manche et du TGV Nord.

Nous avons accueilli avec beaucoup de satisfaction les conclusions du rapport remis par le Député-Maire de Maubeuge, Rémi Pavros, au Ministre délégué chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, Frédéric Cuvillier, dans le cadre de la mission de reconfiguration du Canal Seine Nord Europe. En effet, ce rapport démontre que sa construction est nécessaire, non seulement parce qu'il sera source d'un important développement économique pour les territoires traversés mais aussi parce qu'il ouvrira des perspectives de désengorgement de l'A1 et l'A2 grâce au report modal.

L'engagement important de l'Union européenne dans le financement du projet, reconnu comme l'un des cinq grands projets européens d'infrastructures, confirme son importance stratégique. En effet, dans la réponse à la question que nous lui avons adressée le 3 octobre 2012, la Commission européenne soulignait la forte valeur ajoutée européenne du Canal Seine Nord Europe ainsi que la possibilité de combiner les instruments financiers innovants pour son financement. De plus, le projet est désormais "fléché" par l'Europe, pour être financé à hauteur de 40%, soit près de 2 milliards d'euros, à condition d'être lancé en 2014.

La contribution du Canal à la réduction des gaz à effet de serre et au retrait de plus de 500 000 camions des infrastructures autoroutières le classe parmi les projets dont l'Union européenne a besoin pour relancer son économie, développer l'emploi et lutter contre le changement climatique. Il permettra aussi à la France de rattraper son retard en matière de transport fluvial et de moderniser le réseau actuel qui a fait l'objet d'une politique d'abandon.



Député au Parlement Européen

Par ailleurs, il permettrait la création de 13 000 emplois lors des travaux et 50 000 emplois avec le canal, dans deux régions particulièrement touchées par un taux de chômage élevé.

Nous sommes convaincus de l'opportunité unique que présente le Canal Seine-Nord Europe. Pour toutes ces raisons, il nous paraît nécessaire que le gouvernement français puisse se positionner en faveur de ce projet le plus rapidement possible et ce dès le début du printemps 2014. Ce serait un véritable message d'espoir, tant pour les populations de Haute-Normandie, d'Ile de France, du Nord-Pas de Calais et Picardie, que pour l'avenir des transports européens.

Étant convaincus que ce projet sera l'un des facteurs principaux de la relance de la croissance de notre pays, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de notre plus haute considération.

Jean-Louis COTTIGNY

Gilles PARGNEAUX